

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
Arrondissement de NEVERS
Commune de TOURY SUR JOUR

Arrêté de circulation pour travaux
N°07/2024

A l'occasion de travaux réalisés par ENEDIS

Le Maire de la commune de TOURY SUR JOUR,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la route,

Considérant la demande de Monsieur NOURRY Benjamin, société ENEDIS, domiciliée TST HTA 520 rue Jules Verne 58600 GARCHIZY en date du 20 juin 2024,

Considérant les travaux électriques, effectués par la société ENEDIS qui auront lieu sur la commune de Toury sur Jour, chemin de la Folie,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement sur les voies communales dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

ARRETE :

Article 1. La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits pendant l'exécution des travaux, le mercredi 21 août 2024 et jusqu'à la fin des travaux sur la commune de Toury sur Jour, chemin de la Folie.

Article 2. Pendant cette période, sera mise en place par la société ENEDIS, la signalisation nécessaire à la sécurité des usagers.

Article 3. M. le commandant de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toury sur Jour, le 2 juillet 2024

Le Maire,

Mme ROBERT Nicole

